

NOTICE DE POSE DES CLÔTURES MEHAT



MÉHAT

Préfabrication - béton



Aspect : La plaque béton présente un côté esthétique (fond de moule) et un côté taloché (dessus de moule) bulleux et rugueux. Ce phénomène de bullage n'a aucune conséquence sur la solidité et la longévité des matériaux et ne peut, en aucun cas, être un sujet de réclamation ou de litige. Les poteaux peuvent être de deux finitions : structurés ou lisses. Le structuré a trois faces esthétiques et une face de coulage (arrière) qui, elle aussi, peut comporter des défauts. Le poteau lisse est fabriqué en démoulage immédiat avec du béton sec. Il présente un important bullage et sa section n'est pas parfaitement rectangulaire mais légèrement en trapèze, forme obligatoire pour permettre son démoulage en béton frais. La tête du poteau est également inclinée pour la même raison.

Rectitude : Si vous souhaitez un mur de plaques béton totalement occultant il est conseillé de réaliser un joint entre les plaques (type SIKA 11FC ou équivalent). En effet, les plaques peuvent présenter des défauts de rectitude de l'ordre du millimètre. Ce phénomène est dû au retrait du béton (plus ou moins important) pendant la phase de séchage.

Nuances de couleur : Chaque production faisant appel à des matériaux naturels, des différences de teintes peuvent exister sur nos produits.

Efflorescence : Ce phénomène (taches blanches) est naturel, aléatoire et non maîtrisable à la fabrication. Il résulte d'une remontée de sels de chaux contenus dans le ciment et n'altère en rien la qualité du produit. Ces efflorescences peuvent s'atténuer avec le temps ou grâce à l'utilisation de produits spécifiques. Pour notre part, nous conseillons l'application d'un minéralisant coloré MEHAT (nous consulter). L'efflorescence étant considérée comme connue et acceptée par le client au moment de l'achat, il ne pourra, en aucun cas, faire l'objet d'une réclamation ou d'un dédommagement.

Réception des produits : Nous vous demandons de bien vérifier les produits (aspects et quantités) à la livraison ou dans tous les cas avant la pose sur le chantier. La prise en charge des réclamations se limite au produit béton mais en aucun cas aux coûts de main d'œuvre de pose et dépose.

⚠ La manipulation des plaques se fait TOUJOURS à champ (position verticale) et JAMAIS à plat.

Mise en œuvre : Pour la manipulation de vos plaques et poteaux préconisez un engin de levage du type mini pelle avec une pince adaptée (en poids et épaisseur).



⚠ Faites appel aux professionnels qui ont les compétences et les moyens techniques pour réaliser votre projet.

Précautions d'usage : Pour toute manipulation des produits, le port des EPI (Équipements de Protection Individuelle) est conseillé.



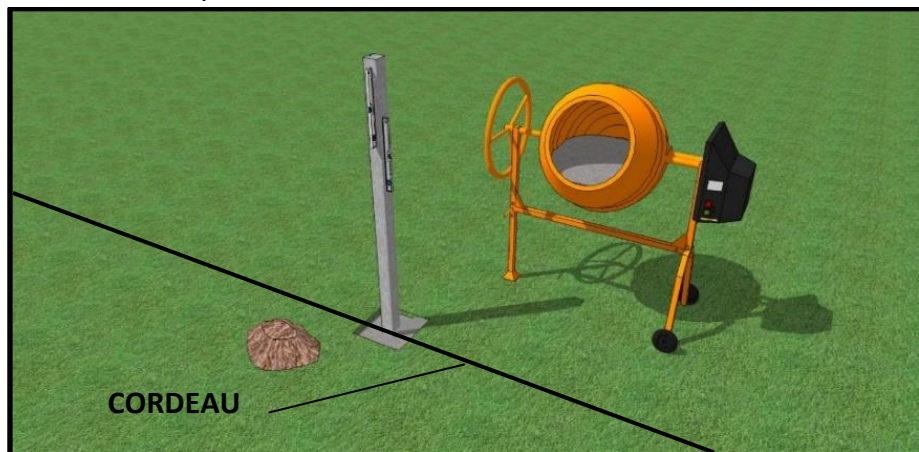
LES ÉTAPES DE LA POSE

Étape n°1 : Déterminer la position de la clôture à l'aide d'un cordeau, puis tracer le calepinage des poteaux (entraxe de 2.00 ml).

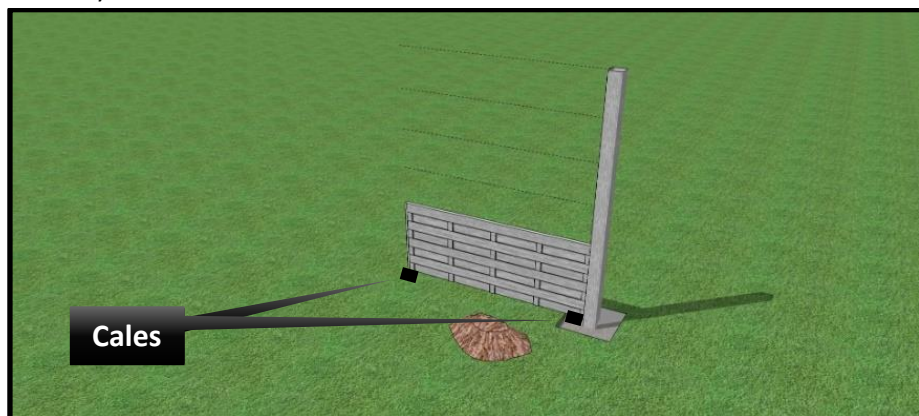
Étape n°2 : Réaliser la fondation de chaque poteau en creusant des trous de minimum 50x50cm de section. Si vous avez un bon sol porteur, creuser une profondeur de 50cm pour une clôture jusqu'à 2.50ml hors sol. Le scellement est à adapter en fonction de la nature du sol (si vous avez un doute consulter un professionnel de la pose de clôture).



Étape n°3 : Sceller le premier poteau avec un béton sec dosé à 250kg de ciment, aligné au cordeau et régler son aplomb ainsi que sa hauteur (calculer la hauteur hors sol suivant le nombre de plaques qui composent la clôture). Sécurisé le poteau avec des étais. Il en sera de même pour tous les autres poteaux.



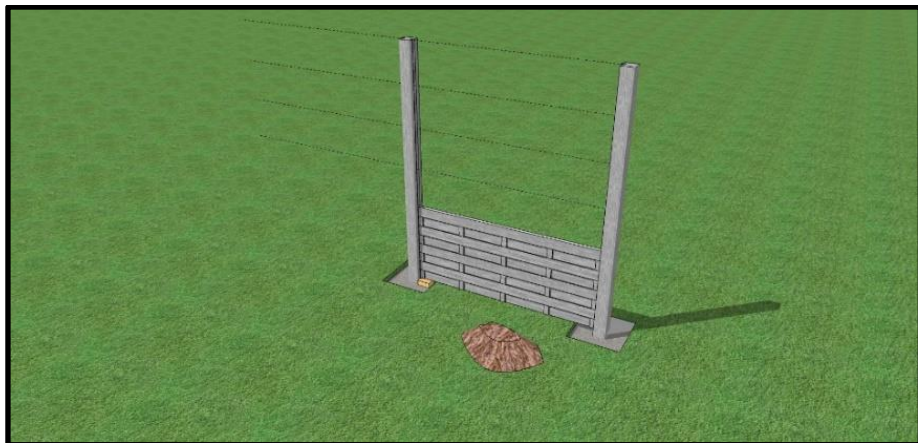
Étape n°4 : Positionner les 2 premières plaques. Elles doivent être de niveau, si besoin utiliser des cales. **Attention** pour le modèle Bélem, assurez-vous du sens de pose des plaques (vérifier avec la plaque de finition).



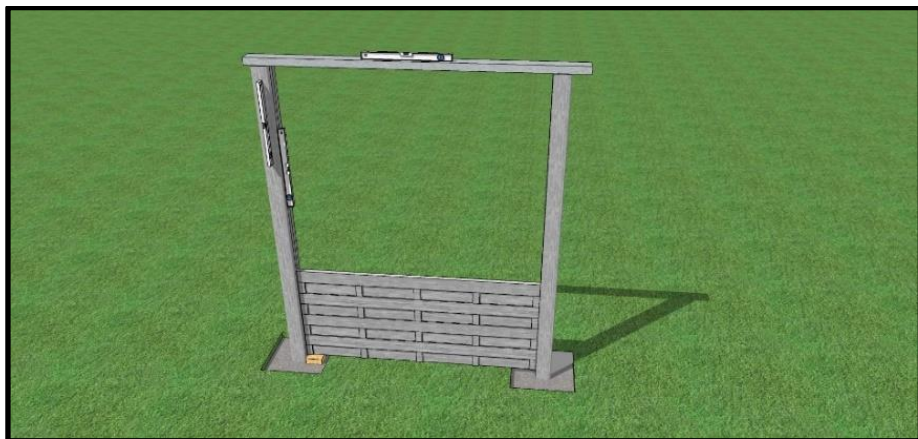
La manipulation des plaques est TOUJOURS à champ (position verticale) et **JAMAIS** à plat.

Étape n°5 : En suivant le cordeau, sceller verticalement le deuxième poteau. Régler son aplomb.

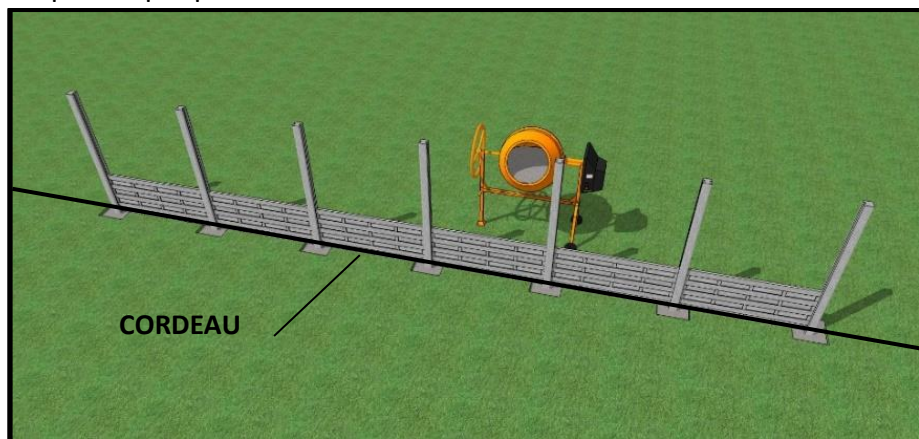
Assurer 5 mm de jeu en haut et en bas entre les poteaux. Sinon, vous ne pourrez pas engager les autres plaques.



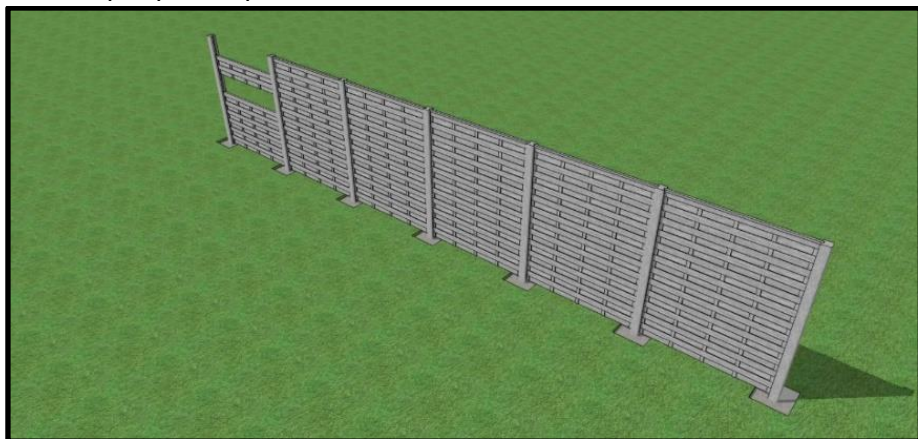
Étape n°6 : Régler la hauteur du deuxième poteau par rapport au premier.



Étape n°7 : Procéder de la même façon pour les autres poteaux. Si vous terminez par une travée plus courte, utiliser un disque à matériaux pour couper les plaques.



Étape n°8 : Attendre quelques jours, afin que le béton soit sec, avant de poser les plaques supérieures.



Étape n°9 : Poser les plaques supérieures avec un appareil de levage équipé d'une pince.



La manipulation des plaques est TOUJOURS à champ (position verticale) et JAMAIS à plat.

Étape n°10 : L'application du minéralisant.

- **En cas de gel, dès la livraison de votre marchandise penser à stocker le minéralisant à l'abri du gel.**
- L'application doit être faite sur des **surfaces parfaitement propres, dépoussiérées, saines, non-grasses et sèches. (Obligation de laver la clôture au jet d'eau avant l'application du minéralisant).**
- Appliquer par temps sec et sans vent, à des **températures comprises entre + 5°C et + 30°C.**
- Il faut compter **environ 1 litre pour 5 m².**
- Avant application, **protéger impérativement tous les supports** pour lesquels le produit n'est pas destiné (surfaces vitrées, huisseries, peintures, boiseries...). Réaliser toujours un essai avant tout traitement définitif.
- Le minéralisant est prêt-à-l'emploi, **agiter** avant et tout au long de l'emploi, il s'applique au rouleau ou au pistolet peinture.
- Si vous souhaitez une deuxième couches, attendre 30 minutes après la première avant de l'appliquer.
- Le nettoyage du matériel se fait à l'eau.
- **Merci de réaliser un test au préalable.**

Pas de garantie sur l'aspect ou la détérioration prématurée de la clôture si pas de minéralisant d'appliqué après sa pose.

Description et actions du minéralisant

Le **minéralisant** est une solution de minéralisation colorée « prête-à-l'emploi » (non filmogène) pour l'imperméabilisation et l'homogénéisation de la teinte des supports minéraux poreux à base de ciment.

- **Il protège le béton des attaques extérieures** : Le minéralisant pénètre par capillarité dans les supports (d'où le besoin de nettoyer la clôture avant son application), il provoque par réaction chimique la cristallisation des chaux libres et la formation de silice dans les pores. Cette réaction, appelée minéralisation, rend le support moins perméable à l'eau et plus résistant aux attaques extérieures (sels de déverglaçage, produits d'entretien, nettoyage haute pression, gel, agressions atmosphériques...).
- **Il protège des efflorescences** : Le minéralisant augmente la dureté de surface, stoppe le phénomène de farinage et bloque le processus de carbonatation, réduisant ainsi fortement les efflorescences.
- **Uniformisation de la teinte** : De par sa coloration à façon en ton sur ton, il permet d'homogénéiser les surfaces traitées tout en conservant leur aspect minéral.

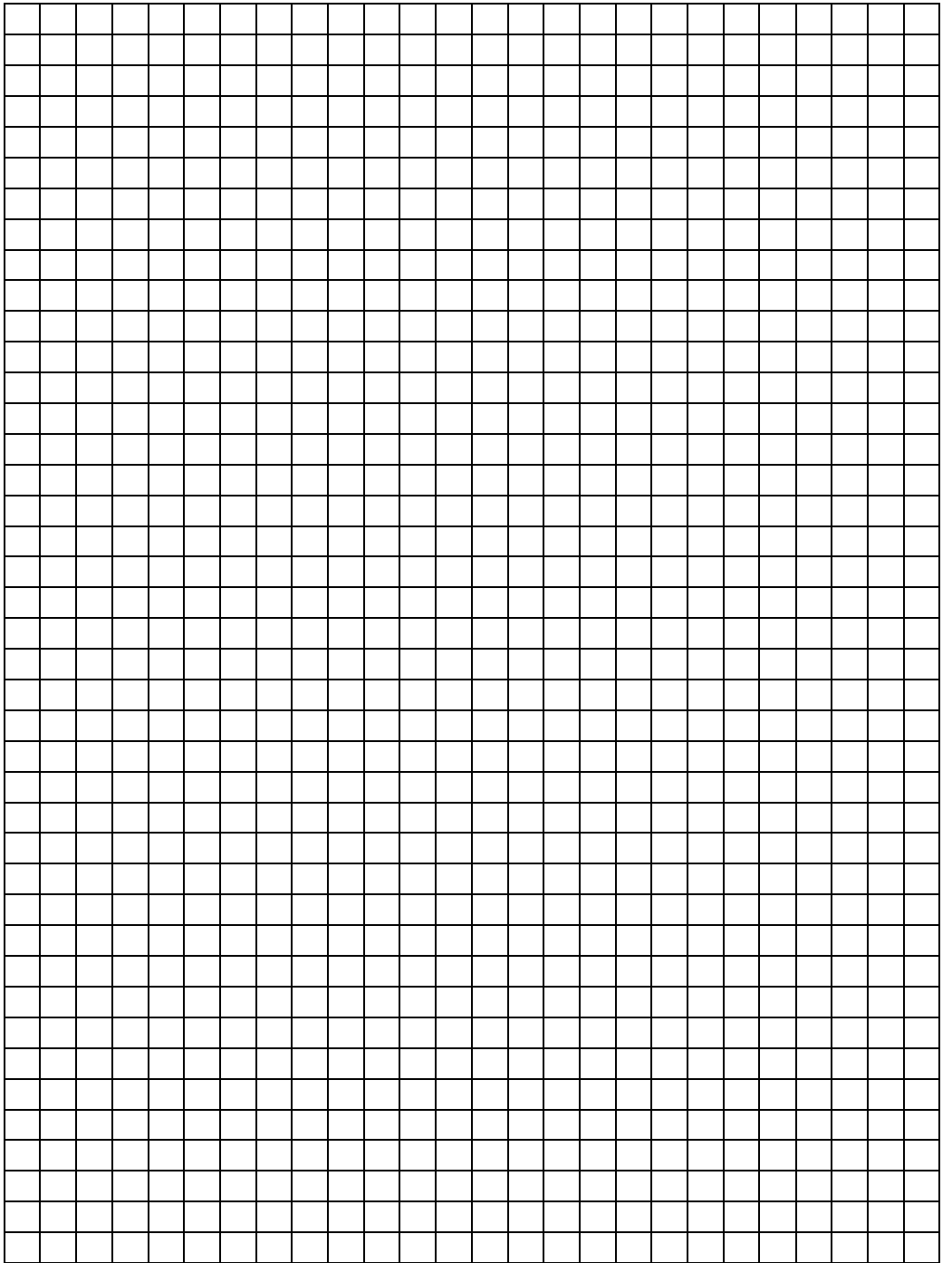
L'application du minéralisant soutient et fonce légèrement la teinte du produit.



Sécurité

Ce produit est classé "**sans danger**". Le port d'équipements de protection individuelle est toutefois recommandé.

- La fiche de **données sécurité** du produit est disponible sur le site <http://fr.chryso.com/acces-rapide.php>





MÉHAT
Préfabrication - béton

Entreprise de préfabrication de produits en béton

Zone Industrielle **56350 ALLAIRE**

Téléphone : 02 99 71 94 51 – Fax : 02 99 71 83 33

Mail : contact@mehat.fr

Site : mehat.com

Cachet du revendeur

Édition de septembre 2017